



Les ateliers « Noël créatif »

14 ANS ET PLUS

CONSIGNES DE VERT-NOËL POUR LES ATELIERS « NOËL CRÉATIF » 14 ANS ET PLUS :

À SAVOIR

- * Vous devez vous inscrire au sainte-marie.ca et sélectionner le ou les ateliers de votre choix avant la date limite d'inscription.
 - **Les breuvages du temps des Fêtes** : Jeudi 2 décembre avant 16 h
 - **La bûche de Noël** : Jeudi 9 décembre avant 16 h
 - **Les accords mets et vin « spécial menu des Fêtes »** : Jeudi 16 décembre avant 16 h**Note** : Pour les atelier culinaires, il est important d'aviser le **SLCVC** en cas d'allergies.
- * Il est important d'aviser le **SLCVC** en cas d'allergies.
- * Une preuve vaccinale est **obligatoire**. Si vous étiez inscrit à l'une des activités offertes par le **SLCVC** à la session automne 2021 pour laquelle votre preuve vaccinale a déjà été vérifiée, il vous sera possible de vous inscrire en ligne au sainte-marie.ca. Dans le cas contraire, communiquez avec le **SLCVC**.
- * Assurez-vous d'avoir votre carte **PPL** sous la main afin d'indiquer son numéro.
- * Chaque atelier est offert à la Galerie d'art municipale.



Les ateliers « Noël créatif »

14 ANS ET PLUS

- * Aucun remboursement ne sera possible si la personne inscrite, âgée de 13 ans et plus, n'est pas en mesure de fournir sa preuve vaccinale avant le début de l'activité et aucun remboursement ne sera possible moins de 10 jours ouvrables avant l'atelier. Advenant le cas où vous seriez en contact avec une personne atteinte de Covid-19 ou si vous êtes atteint, il vous sera possible de céder votre inscription à une personne de votre entourage qui n'est pas à risque d'avoir contracté la Covid-19.
- * En temps de pandémie, les consignes sanitaires en vigueur doivent être respectées par tous les participants. Consultez votre reçu d'inscription pour tous les détails.